

BULLETIN DE SOUTIEN PONCTUEL

ENTREPRISES



SEN40

BULLETIN DE SOUTIEN À RENVOYER À

Les Restaurants du Cœur / Service Donateurs
42 rue de Clichy / 75009 Paris

CONTACTEZ LE SERVICE DONATEURS

Tél. : 01 53 32 23 27 / service.donateurs@restosducoeur.org
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

OUI, JE DONNE!

J'approuve l'action des Restaurants du Cœur pour aider les plus démunis en donnant pour l'ensemble des missions sociales :

- 500 €
- 1500 €
- 2000 €
- 5000 €

Autre montant€



QUI SUIS-JE ?

N° DE DONATEUR (Si j'ai déjà effectué un don)																								
FORME JURIDIQUE										N° SIREN														
RAISON SOCIALE																								
NOM DU CORRESPONDANT																								
L'adresse est indispensable pour le justificatif de don.																								
ADRESSE																								
ADRESSE																								
CODE POSTAL																								
VILLE										PAYS														
TÉLÉPHONE										EMAIL														

- J'accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail (formule la plus économique en frais de gestion)
- Je ne souhaite pas recevoir la newsletter des Restos du Cœur par mail

PAIEMENT

- Je joins un **chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur**
- Je fais un don par **carte bancaire** (sauf carte American Express)

N° DE CB																(16 chiffres)					
DATE D'EXPIRATION				/		(mois/année)															
DATE DU DON				/		/		(jour/mois/année)													

SIGNATURE OBLIGATOIRE

LOI COLUCHE

Les entreprises mécènes bénéficient d'une réduction d'impôts égale à 60% du montant de leur versement dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires, avec report sur l'excédent sur les cinq exercices suivants.